

DAJI/2020/Nomination/n°28

Arrêté portant designation d'un Administrateur provisoire

Le Président d'Aix-Marseille Université

- Vu le Code de l'Éducation,
- Vu les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,
- Vu les statuts de la Maison Interdisciplinaire des Ressources et Recherches En Langues approuvés par le conseil d'administration en séance du 29 mai 2012,
- Vu La délibération du Conseil d'administration du 06 janvier 2020, portant élection de Monsieur Eric BERTON à la présidence d'Aix-Marseille Université,
- Vu la délibération du conseil d'administration en date du 22 mars 2016 portant approbation de la nomination de Monsieur Michel VAN DER YEUGHT en tant que Directeur du Service commun « Maison Interdisciplinaire des Ressources et Recherches En Langues »,
- Vu l'arrêté de nomination n°41 en date du 23 mars 2016, nommant Monsieur Michel VAN DER YEUGHT en qualité de Directeur du service commun « Maison Interdisciplinaire des Ressources et Recherches En Langues » (MIRREL) à compter du 27 juin 2016,
- Vu l'arrêté de prorogation du mandat de Monsieur Michel VAN DER YEUGHT en qualité de Directeur du service commun « Maison Interdisciplinaire des Ressources et Recherches En Langues » (MIRREL) à compter du 22 mars 2020,

ARRÊTE

Article 1 :

Monsieur Yann GARCENOT, Professeur Certifié d'Anglais, est nommé en qualité d'administrateur provisoire du Service commun « Maison Interdisciplinaire des Ressources et Recherches En Langues » (MIRREL) à compter du 31 août 2020.

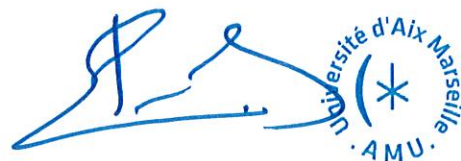
Article 2 :

Les fonctions de Monsieur Yann GARCENOT prendront fin à compter de l'élection d'un nouveau Directeur/nouvelle Directrice du Service commun « Maison Interdisciplinaire des Ressources et Recherches En Langues » (MIRREL)

Article 3 :

Le Directeur Général des Services de l'Université est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 28 août 2020



Eric BERTON
Président d'Aix-Marseille Université